

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 18 FÉVRIER 2025

Procès-verbal de la séance extraordinaire tenue le 18 février 2025 à la salle du conseil de l'hôtel de ville au 2^e étage du 869, boul. Saint-Jean-Baptiste.

SONT PRÉSENTS :

Madame la mairesse Lise Michaud, Messieurs les conseillers Stéphane Roy, Tony Bolduc, Bernard Mallet et Martin Laplaine, sous la présidence de la mairesse Lise Michaud.

SONT AUSSI PRÉSENTS :

Me Denis Ferland, greffier qui prend note des délibérations.
Monsieur René Chalifoux, directeur général

SONT ABSENTS(ES) :

Madame Stéphanie Felx conseillère et Monsieur Philippe Drolet conseiller

2025-02-093 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR.

Il est proposé par le conseiller Bernard Mallet et appuyé par le conseiller Martin Laplaine et est résolu:

- QUE ce Conseil adopte l'ordre du jour tel que proposé.

ADOPTÉE à l'unanimité

2025-02-094 ADOPTION - RÈGLEMENT D'EMPRUNT - INFRASTRUCTURES SPORTIVES (CENTRE SPORTIF MERCIER) DÉCRÉTANT L'ACQUISITION DU LOT 5 822 200 DU CADASTRE DU QUÉBEC ET UN EMPRUNT DE 3 486 000 \$ À CETTE FIN.

CONSIDÉRANT l'avis de motion dûment donné le 10 décembre 2024;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par le conseiller Tony Bolduc et appuyé par le conseiller Bernard Mallet et est résolu:

- QUE ce Conseil adopte le règlement 2024-1049 pour l'acquisition d'infrastructures sportives (Centre sportif Mercier) décrétant l'acquisition du lot 5 822 200 du cadastre du Québec et un emprunt de 3 486 000 \$ à cette fin.

ADOPTÉE à l'unanimité

2025-02-095 TRANSFERT BUDGÉTAIRE DES POSTES DE RÉMUNÉRATION VERS LES POSTES D'ENTRETIEN (MÉNAGE EN SOUS-TRAITANCE).

CONSIDÉRANT que l'entretien ménager des bâtiments municipaux est effectué dorénavant par un sous-traitant plutôt que les membres du personnel;

CONSIDÉRANT que cette décision a été adoptée au cours de l'année 2025;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu d'ajuster incidemment les postes budgétaires;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par le conseiller Stéphane Roy et appuyé par le conseiller Tony Bolduc et est résolu:

- D'autoriser les transferts suivants :

Services	DE	À	Montant
HDV + Finances	02-130-00-147	02-130-00-522	19 302.11 \$
Police	02-210-00-147	02-210-00-522	11 698.25 \$
TP	02-320-00-147	02-320-00-522	2 924.56 \$
Loisirs	02-701-10-147	02-701-10-522	4 094.39 \$
Centre communautaire	02-701-20-147	02-701-20-522	11 113.34 \$
Biblio	02-702-30-147	02-702-30-522	9 358.60 \$

ADOPTÉE à l'unanimité

2025-02-096 APPROBATION D'UNE GRILLE DE PONDÉRATION POUR LES SERVICES PROFESSIONNELS DANS LE CADRE DES PROJETS DE LA TECQ24-28.

CONSIDÉRANT que la direction des Travaux publics et du Génie désire faire approuver les critères d'évaluation et le système de pondération avant de procéder aux appels d'offres et demandes de soumissions et souhaite employer systématiquement la même grille dans le processus d'octroi de contrat de services professionnels;

EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par le conseiller Martin Laplaine et appuyé par le conseiller Bernard Mallet et est résolu:

- QUE ce Conseil adopte la grille de pondération ci-jointe et que cette dernière soit employée systématiquement dans le processus des octrois de contrat de services professionnels pour les appels d'offres à venir dans le cadre des projets en lien avec la TECQ24-28 ainsi que dans le cadre du Programme d'infrastructures municipales d'eau (PRIMEAU).

ADOPTÉE à l'unanimité

La période d'intervention des membres du Conseil a eu lieu à 20 h 07.

La période de questions a eu lieu à 20 h 07.

2025-02-097 LEVÉE DE LA SÉANCE.

Il est proposé par le conseiller Bernard Mallet et appuyé par le conseiller Martin Laplaine et est résolu:

- DE clore la séance à 20 h 07.

ADOPTÉE à l'unanimité